



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BOULAIN – PRIGENT – Cessation d'activité

Référence : L027127

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 27 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



LEMASSON
& Associés
Société d'avocats

BOULAIN – PRIGENT Société Civile Immobilière Au capital de 221 200 Euros Siège social : Rue Fulgence Bienvenue Zone Artisanale 22120 POMMERET 432 699 577 RCS Saint-Brieuc Avis de dissolution Aux termes des décisions unanimes des associés du 18 septembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société BOULAIN – PRIGENT, à effet au 18 septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions légales et statutaires. A été nommé comme liquidateur amiable, Monsieur Antoine BOULAIN, précédemment gérant, lequel a reçu pour la durée de la liquidation les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, soit au 5 Impasse de la Grotte – 22120 QUESSOY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
